

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article364>

Raymond Millot

Le rêve de Jaurès

- Français - Renouveau institutionnel -

Date de mise en ligne : mardi 29 octobre 2013

École changer de cap

Raymond MILLOT

École ouverte-Recherche-action -Société éducatrice

L'Éducation Nationale fonctionne comme « une machine à trier »... À cet effet, on y « survalorise certaines compétences » et « l'abstraction y est la seule excellence véritablement reconnue ». - « la production de l'échec (résulte de) institutionnalisation de la compétition et de la souffrance de beaucoup de nos enfants, sans améliorer leurs performances. ». Tous les parents peuvent faire ces constats. Certains s'en réjouissent, beaucoup se résignent. Déjà, en 1970, les sociologues Bourdieu et Passeron dénonçaient cet état de fait. Le Ministre, auteur de ces considérations réalistes, en tire aujourd'hui une conclusion logique : « l'état du système est tel qu'il ne suffit pas de le réformer ».

En 1886, Jean Jaurès redoutait une évolution qui explique, en partie, l'état du système : « Dans quelques années, quand la plupart des écoles nécessaires auront été construites, demain, quand les maîtres seront payés par l'État, quand le souvenir des sacrifices consentis par les communes et des droits que ces sacrifices leur conféraient aura disparu, que verrons-nous ?, je le crains, insouciance des communes et arrogante tutelle de l'État. À l'avenir, les programmes seront discutés bien loin des familles, tout contrôle échappera et, même, jusqu'à la pensée d'en exercer un. Le peuple sera obligé de subir passivement un enseignement qu'il n'aura pas préparé. ».

En 2013 Vincent Peillon estime que « 25% de la dépense d'éducation provient aujourd'hui des collectivités locales » et que « Rien ne sera possible sans l'engagement déterminé des collectivités locales dont le rôle est de premier plan et doit être reconnu comme tel, ni sans le concours plein et entier des mouvements associatifs et de l'éducation populaire. » On ne sait encore s'il partage le rêve de Jaurès : « Lorsque la commune aura pourvu à toutes ces obligations envers l'État, lorsqu'elle aura créé le nombre d'écoles publiques exigé par celui-ci, qu'elle ait encore le droit, à ses frais et sans sortir de la laïcité, d'instituer des écoles d'expériences ou des programmes nouveaux, que des méthodes nouvelles puissent être essayées, ou des doctrines plus hardies puissent se produire. ».

Ce rêve, la commune de Grenoble et l'équipe de Hubert Dubedout l'ont réalisé en 1972. Il a semblé opportun à plusieurs des acteurs qui y ont beaucoup contribué d'en tirer les enseignements, qui sont nombreux. Notamment, le caractère fructueux et formateur de la démarche adoptée, la recherche-action, démarche qui devrait être encouragée et aidée partout où des projets innovateurs « ambitieux » réunissent les conditions nécessaires (voir le chapitre « Et maintenant »). Démarche qui devrait jouer un rôle important dans la formation initiale et continue des enseignants.

LIRE LE PDF